

Et selon nous ce n'est pas après la guerre que ces représentants devraient être nommés, mais dès maintenant. C'est maintenant qu'il faut préparer l'après-guerre et déjà les pays, même les neutres, s'organisent pour cette autre grande offensive. N'allons pas nous faire devancer par la Suisse, la Hollande, la Suède, le Danemark ou la République Argentine qui est notre grand concurrent outre-mer.

Qui empêcherait nos grands établissements d'avoir aussi leurs représentants dans les autres parties du pays? Les maisons de l'Ontario n'ont-elles pas chez nous leurs agences? Pourquoi aurions-nous pas, nous aussi, des agents dans les autres provinces.

Durant six mois nous avons été au service d'une grande maison de commerce de Montréal et nous savons quel succès cette maison à remporter, non seulement dans l'Ontario, mais dans les provinces maritimes et dans l'Ouest. Aussi avait-elle pour la représenter des agents de premier ordre et c'est par cent mille dollars qu'il fallait compter son chiffre d'affaires dans ces provinces.

Cet exemple pourrait être suivi avec avantage et grand profits.

Une commissior. de commerce

Quand nous étions secrétaire de la chambre de commerce du district de Montréal il nous souvient que cette institution a renouvelé le voeu exprimé déjà d'une commission de commerce. Ce voeu est resté toujours sans écho.

L'idée vaut trop pour être abandonnée. Qu'on la reprenne sous une forme. Puisque le gouvernement fédéral ne veut rien faire, passons-nous de lui. Déjà la chambre de commerce possède une commission d'exportation; qu'on en augmente le personnel, qu'on en étende les pouvoirs; que toutes les sphères de notre commerce et de notre industrie y soit représentée et ce sera un mécanisme dont le fonctionnement bien réglé amènera chez nous de belles et grandes affaires.

Que chacun des membres aie en main un exemplaire du rapport de la **Mission économique canadienne** en Grande-Bretagne, en France et en Italie; il puisera là des renseignements précieux pour l'après-guerre.

Nous avons lu ce rapport et nous en avons été émerveillé. Quels avantages sa réalisation assurerait à notre province. C'est tout un vaste programme qui est élaboré dans ce rapport et il n'en tient qu'à nous d'en retirer dès maintenant les premiers fruits.

L'exposé du programme fiscal des nations alliées est des plus suggestifs. Son étude guidera nos exportateurs dans la solution des grands problèmes de demain.

Si notre projet de 1912 avait réussi

Qu'on nous pardonne pour terminer de faire ici un peu d'histoire qui nous concerne personnellement.

On s'en souvient en 1912 Montréal reçut à quelques mois d'intervalles la Mission Champlain, conduite par M. Gabriel Hanotaux et une mission de manufacturiers anglais. Nous eûmes l'avantage, en qualité de secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce, d'assister aux fêtes et réunion qui furent organisées en l'honneur de ces deux missions.

Quelques semaines plus tard nous conçûmes le projet d'organiser une mission canadienne en Europe. Ce projet, nous devons le dire à la louange de M. Armand Chaput, de M. Adélard Fortier, de M. le général Labelle, de M. C. H. Catelli, de M. Joseph Contant, de M. A. P. Frigon, de M. S. D.